

MARTINI Philippe

Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles / Université du Littoral-Côte d'Opale

philippe.martini@univ-littoral.fr

PROFIL ACADEMIQUE

Enseignant-chercheur, spécialisé en droit des obligations, droit de la santé et gouvernance des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Responsable pédagogique et administratif au sein du Département droit de l'Université du Littoral-Côte d'Opale, avec une solide expérience de direction universitaire, de coordination de formations et d'enseignement en licence, master et instituts de formation paramédicaux.

FORMATION

Faculté de Droit d'Aix-en-Provence

- 09 janvier 1998 : Doctorat en droit, Thèse intitulée « La responsabilité du chirurgien » effectuée sous la direction de monsieur le Professeur G. Di Marino
 - 1992/1993 : D.E.A. Droit pénal et sciences criminelles
 - 1991/1992 : Maîtrise « Carrières Judiciaires »
 - 1990/1991 : Licence en droit
 - 1988/1990 : D.E.U.G. droit
-

RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES

Université du Littoral-Côte d'Opale

- Depuis mars 2026 : Directeur du Département Droit
 - 2021 – 2025 : Directeur adjoint du Département Droit
 - Depuis 2020 : Responsable de la Licence 1 Droit
 - Depuis 2012 : Responsable de la Licence professionnelle Gestion des structures sanitaires et sociales – Cadres fonctionnels des établissements sociaux et médico-sociaux
 - Février 2006 – Octobre 2011 : Responsable de la Section LEA Dunkerque
-

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Département droit – ULCO (depuis 1998) / Département LEA et Faculté de Médecine – Aix-Marseille Université (2015/2025)

Enseignements en Licence

- Droit des personnes et de la famille
- Droit des biens
- Droit des obligations (contrats / responsabilité)
- Introduction générale au droit
- Droit international privé
- Culture générale

- Ethique et déontologie de la santé

Enseignements en Master

- Droit du travail
 - Droit de la santé
 - Analyse et gestion des risques
-

Digital FCU (depuis 2025)

Montage et animation des micro-certifications

- SAN009 - Appliquer la confidentialité et le secret professionnel en milieu de soins
 - SAN013 - Fondements juridiques de l'exercice du soin
-

Institut de Formation en Soins Infirmiers (Boulogne-sur-Mer ; Calais ; Dunkerque)

- Depuis 2008 : 1.3 S1 et S4, Législation, éthique et déontologie
-

LANGUES

- Français : langue maternelle
 - Anglais (UK) : courant
-

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

- Laboratoire de rattachement : LARJ
- Publications scientifiques

« L'application de la notion d'obligation de sécurité aux professionnels de l'automobile »
Jurisprudence Automobile, mars 2013

- Communications dans des colloques

« L'administration du médicament, entre nécessité médicale et autonomie personnelle », Actes du colloque : Les psychotropes et le droit, Mare et Martin, 2025, pp. 173-184

- Ouvrages

« Droit des obligations », Paris, Vuibert, 2000

« La responsabilité du chirurgien », Bordeaux, Les Etudes Hospitalières, Coll. Thèses, 2000